



# Peyrolles-info

## 173

### Conseil municipal du 25 février 2021

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray, Pierre Hénon, Thierry Ponsin ;

Excusé : Éric Reignier ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h35.

Le compte-rendu de la séance du 5 février 2021 est adopté à l'unanimité.

### 1. COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le maire présente au Conseil Municipal le compte administratif communal 2019 et répond à toutes les questions. Le compte s'établit ainsi :

Compte administratif 2020 de la commune de Peyrolles					
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020			RESULTATS GLOBAUX	
	RECETTES	DÉPENSES	RESULTAT 2020	REPORTS ANTÉRIEURS	RESULTATS PAR SECTION
<b>FONCTIONNEMENT</b>	128 321.95	105 418.39	<b>22 903.56</b>	58 620.90	<b>81 524.46</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	100 970.81	68 257.05	<b>32 713.76</b>	-36 972.45	<b>-4 258.69</b>
<b>TOTAL DES SECTIONS</b>	229 292.76	173 675.44	<b>55 617.32</b>	<b>Résultats globaux = Résultats 2020 + reports 2019</b>	<b>77 265.77</b>

Par ailleurs il reste d'importants restes à réaliser en investissement, il s'agit essentiellement des travaux pour la réfection du drain de captage et du logement de la mairie.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Restes à réaliser	143 408.00	113 095.00			143 408.00	113 095.00
Résultat définitif	34 571.69			81 524.46		46 952.77

Le maire se retire au moment du vote qui se fait sous la présidence de M. Bernard Bordarier, premier adjoint.

Ayant constaté que la balance des comptes est identique à celle du receveur municipal, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020.

## 2. COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL 2020

Le compte de gestion a été établi par Monsieur Pascal Fritisse, receveur municipal à la trésorerie d'Anduze. Il présente bien les mêmes chiffres que le compte administratif. Il n'appelle ni observation ni réserve de la part du conseil

Accord unanime du conseil

## 3 AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

Le compte administratif fait apparaître un excédent de 81 524.46 €

Le Maire propose de reporter :

- à la section d'investissement, compte 1068 (déficit résiduel compte tenu des restes à réaliser) 34 571.69 €
- au compte de fonctionnement lg 002, le solde soit 46 952.77 €

Accord unanime du conseil

## 4. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) TÉLÉCOMMUNICATIONS 2021

Compte tenu des 7,5 km d'artères aériennes sur la voirie municipale, le montant pouvant être mis en recouvrement est de 413 € (7,5 x 55,02 arrondi à l'euro le plus proche).

Accord unanime du conseil

## 5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Les subventions sont ajustées en privilégiant les associations locales.

Les subventions à la coopérative scolaire de l'école communale et au collège de Saint-Jean-du-Gard sont ajustées en proportion du nombre d'enfants de la commune qui y sont respectivement inscrits.

Les subventions à des associations qui n'ont pu avoir d'activité en raison de la crise sanitaire devront présenter leurs comptes pour justifier la nécessité de renouveler la subvention de l'an dernier.

Nom des bénéficiaires	Subventions 2020	Subventions 2021
Abraham Mazel – Saint-Jean-du-Gard	50 €	50 €
L'Oustal – Saint-Jean-du-Gard	100 €	100 €
Association chasse Peyrollenque – Peyrolles	200 €	200 €
La Truite Salamandre – Saint-André-de-Valborgne	50 €	100 €
Vita Vallée – L'Estréchure (si toujours en activité)	50 €	50 €
SMAC – Saint Martin de Corconac, L'Estréchure	50 €	50 €
Restaurants du Cœur – Saint-Jean-du-Gard	100 €	100 €
Collège Marceau Lapierre - Saint-Jean-du-Gard – un enfant	50 €	50 €
Association Sportive du collège Marceau Lapierre	100 €	50 €
Association Déclics&Stimuli - Les Plantiers (festival d'Arts vivants) 9-13 août (anciennement Asphodèle)	300 €	300 €
<b>6574 – Personnes de droit privé (Associations) - Total</b>	<b>1 050 €</b>	<b>1 050 €</b>

Accord unanime du conseil

## 6. TARIFS DU SERVICE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2021

La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires nous demande d'anticiper la valorisation de la part du personnel fontainier (évaluation : 1058 €/annuel pour une base de 1.05 h /semaine). Ainsi, il conviendrait d'augmenter de 0,68 € le prix du mètre cube d'eau avant le transfert de compétence EAU en 1er janvier 2023 à la Communauté de Communes.

Après discussion, considérant que pour l'instant ce service de fontainier est assuré gracieusement par un conseiller municipal, qu'il n'y a donc pas de nécessité immédiate de recettes supplémentaires, qu'il convient cependant de commencer à anticiper une augmentation certaine en 2023, le conseil décide d'augmenter de 0,1 € le prix du mètre cube.

Soit 1,30 €/m<sup>3</sup> et 68 € par compteur pour l'exercice 2021.

Accord unanime du conseil

## 7. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT 2021 DES AMENDES DE POLICE

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut prétendre à une subvention au titre du produit 2021 des amendes de police puisque la précédente avait été demandée et obtenue au titre du produit 2019.

La demande pourrait porter sur les mises en sécurité suivantes :

- Carrefour de la route du Rieu VC 004 et de la route du Serre C 003 ; ce carrefour est surplombé par une falaise que nous avons déjà purgée et aménagée en 2019 (amende de police) mais n'a pas empêché de nouveaux blocs de tomber sur la voirie, heureusement sans créer d'accident. Une sécurisation est possible par une continuité d'un enrochement bétonné estimé à un montant de 7 660 € HT ;

- Sur le Pont de l'Arénas, rive droite du Gardon : mise en place de glissières de sécurité sur un linéaire de 16 mètres pour un montant de 3 600 € HT.

Accord unanime du conseil

## **8. MOTION DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITÉ DU GARD CONTRE LE PROJET DE DÉMANTÈLEMENT D'EDF "HERCULE"**

Des négociations autour d'un projet de découpage d'EDF baptisé Hercule, qui vise à mettre fin à l'unicité de l'entreprise nationale, sont menées dans la plus grande opacité entre l'État et la Commission européenne. Ce projet représente un risque pour la souveraineté énergétique de notre pays et donnerait au privé les parties rentables d'EDF comme on l'a vu dans d'autres domaines (télécommunications, autoroutes, etc) avec les conséquences néfastes que l'on connaît.

A l'unanimité le conseil municipal approuve la motion du Syndicat Mixte d'Électricité du Gard contre le projet de démantèlement d'EDF "HERCULE".

### **Questions diverses :**

- **Dégâts suite à l'épisode cévenol du 19 septembre :**  
*Pour entreprendre les travaux nous sommes malheureusement toujours en attente d'une réponse de l'État sur les travaux pris en charge et le pourcentage de subvention. Avec de plus des informations contradictoires sur l'échéance de la réponse entre le mois prochain et la fin de l'année.*
- **DFCI H18 :**  
*Ce DFCI, situé dans la vallée du Rieu, est en cul de sac ce qui est contraire aux prescriptions actuelles et il est donc menacé de déclassement. Un plan de massif étant à l'étude, le maire a relancé l'idée de le prolonger par une boucle en montant sur la crête entre le Rieu et la Valmy puis en redescendant sur Peyrolles. De premières études sont en cours.*

La séance est levée à 19h15

## **Guichet Rénov'Occitanie CPIE du Gard**

(voir page suivante et <http://eie-ales-nordgard.fr/>)

Une permanence est prévue le :

Judi 11 mars de 9h à 12h30

au bureau de la Communauté de communes à L'Estréchure

prendre rendez-vous

le mardi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 au 04 66 52 78 42



Alès, le 19 février 2021

**Objet :** Communiqué de presse sur le nouveau service « Guichet Rénov'Occitanie CPIE du Gard » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021

## « Guichet Rénov'Occitanie CPIE du Gard »



**Membre du réseau national FAIRE, service public de la rénovation énergétique**

**Service porté par Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Gard**

**En partenariat avec la Région Occitanie, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) Occitanie et les Communautés de communes Pays d'Uzès, Piémont Cévenol, Cèze Cévennes, Pays Viganais et Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaire**

Qu'est-ce que le « Guichet Rénov'Occitanie » ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les services « Espaces INFO ÉNERGIE » sont remplacés par les nouveaux « Guichets Rénov'Occitanie ». Ce sont la Région Occitanie et l'AREC Occitanie qui animent ce nouveau réseau de conseillers-experts sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Ces Guichets ont pour mission de :

- conseiller de façon neutre et gratuite les ménages (propriétaires occupants, bailleurs, copropriétés...) dans leur projet de rénovation énergétique ;
- donner des informations techniques sur les travaux et sur les aides financières potentielles ;
- orienter les ménages vers des dispositifs d'accompagnement sur la rénovation performante et globale (accompagnement ANAH et nouvel accompagnement Rénov'Occitanie de la Région - AREC) ;
- sensibiliser les ménages par le biais d'animations et de manifestations grand public ;
- d'animer un nouveau réseau de professionnels en lien avec la rénovation énergétique (installateurs, artisans, diagnostiqueurs, auditeurs, agents immobilier, notaire, banques...).

**CPIE du Gard**  
Maison de la nature et de l'environnement  
Pôle Culturel et Scientifique  
155 faubourg de Rochebelle - 30100 Alès  
04.66.52.61.38

 @mnerene30  
 mne-rene30.org



*Un réseau, des territoires*